

Méthode de cartographie des habitats naturels et semi-naturels dans le cadre de l'étude Bérigo à Batz-sur-Mer (Pascal LACROIX juin-septembre 2022) :

Le périmètre d'étude se décompose en 13 secteurs différents identifiés et numérotés par Cap Atlantique. Il s'agit de talus de marais salants, chemins en remblais en séparation de marais salants ou encore de digues bordant étiers ou traicts.

Certains secteurs se rassemblent à la suite les uns des autres, de sorte qu'on peut distinguer 7 zones d'études distinctes :

Tableau 1 - Regroupement des secteurs en 7 zones d'étude

Numéro de la zone d'étude	Numéro de secteurs
I	22, 23, 24, 25 et 26
II	5 et 21
III	18 et 20
IV	3
V	8
VI	12
VII	19

La zone d'étude présente un caractère linéaire puisqu'elle s'étire sur près de 4 à 5 km de longueur, pour une surface de 4,32 ha et une largeur moyenne d'environ 10 m. La topographie des talus et des digues constitue le principal facteur qui détermine la nature des habitats naturels. Leur répartition est donc orientée de manière étroitement linéaire, certains habitats n'occupant parfois qu'une largeur de quelques décimètres.

Dans ces conditions, il n'est pas envisageable de cartographier les habitats d'un point de vue surfacique. Pour répondre à cette situation, il est donc proposé :

- de localiser en présence-absence les habitats en fonction de leur position à l'échelle du **profil en travers** des zones d'étude (voir tableau 2 ci-dessous qui recense les différentes unités topographiques qui sont susceptibles de se succéder le long du profil en travers),
- de découper les linéaires d'étude en **séquences homogènes** du point de vue de la nature et de la répartition des habitats, se caractérisant par un profil en travers lui-aussi homogène.

Les séquences portent un numéro d'ordre croissant de la séquence 1 à la séquence n, dans l'ordre de progression des observations faites sur le terrain. En outre, cette numérotation détermine un sens à l'échelle de chaque linéaire qui permet de latéraliser (gauche / droite) le profil en travers. Ainsi, la gauche et la droite sont appréciées en regardant vers la séquence suivante dans l'ordre de numérotation, avec la séquence précédente dans le dos. Attention, dans le cas de la zone d'étude I qui se caractérise par un long linéaire qui

forme des boucles, le sens de numérotation a nécessité d'être réorienté à plusieurs reprises. La latéralisation en gauche / droite est alors potentiellement inversée.

Tableau 2 - Découpage du profil en travers en unités topographiques

Moitié gauche du profil	BG	Bassin situé à gauche du profil dans sa partie limitrophe avec le talus bas gauche
	EBG	Partie basse de l'étier ou du fossé situé à gauche du profil au contact du talus gauche
	EHG	Partie haute de l'étier ou du fossé situé à gauche du profil au contact du talus gauche
	PTG	Pied de talus à gauche du profil
	TBG	Talus bas à gauche du profil
	TMG	Talus moyen à gauche du profil
	RIG	Risberme à mi-hauteur à gauche du profil
	THG	Talus haut à gauche du profil
	RLG	Replat latéral à gauche du profil au-delà de l'accotement
	AG	Accotement à gauche du chemin
Partie centrale du profil	CH	Chemin
	RC	Replat central (en l'absence de chemin)
Moitié droite du profil	AD	Accotement à droite du chemin
	RLD	Replat latéral à droite du profil au-delà de l'accotement
	THD	Talus haut à droite du profil
	TMD	Talus moyen à droite du profil
	RID	Risberme à mi-hauteur à droite du profil
	TBD	Talus bas à droite du profil
	PTD	Pied de talus à droite du profil
	EHD	Partie haute de l'étier ou du fossé situé à droite du profil au contact du talus droit
	EBD	Partie basse de l'étier ou du fossé situé à droite du profil au contact du talus droit
	BD	Bassin situé à droite du profil dans sa partie limitrophe avec le talus bas droit

Ces différentes unités sont reprises comme autant de colonnes au niveau de la table attributaire d'un fichier SIG qui sert à décrire les habitats de chaque séquence. Compte-tenu de l'imbrication des habitats, des combinaisons (en présence-absence) ont été employées pour identifier des mosaïques d'habitats. Dans ces mosaïques, les habitats d'intérêt communautaire sont identifiés selon la codification des cahiers d'habitats, tandis que les autres habitats sont indiqués (pour mémoire) suivant la codification EUNIS. Exemple : 1420-1 x 1330-5 x E5.11.

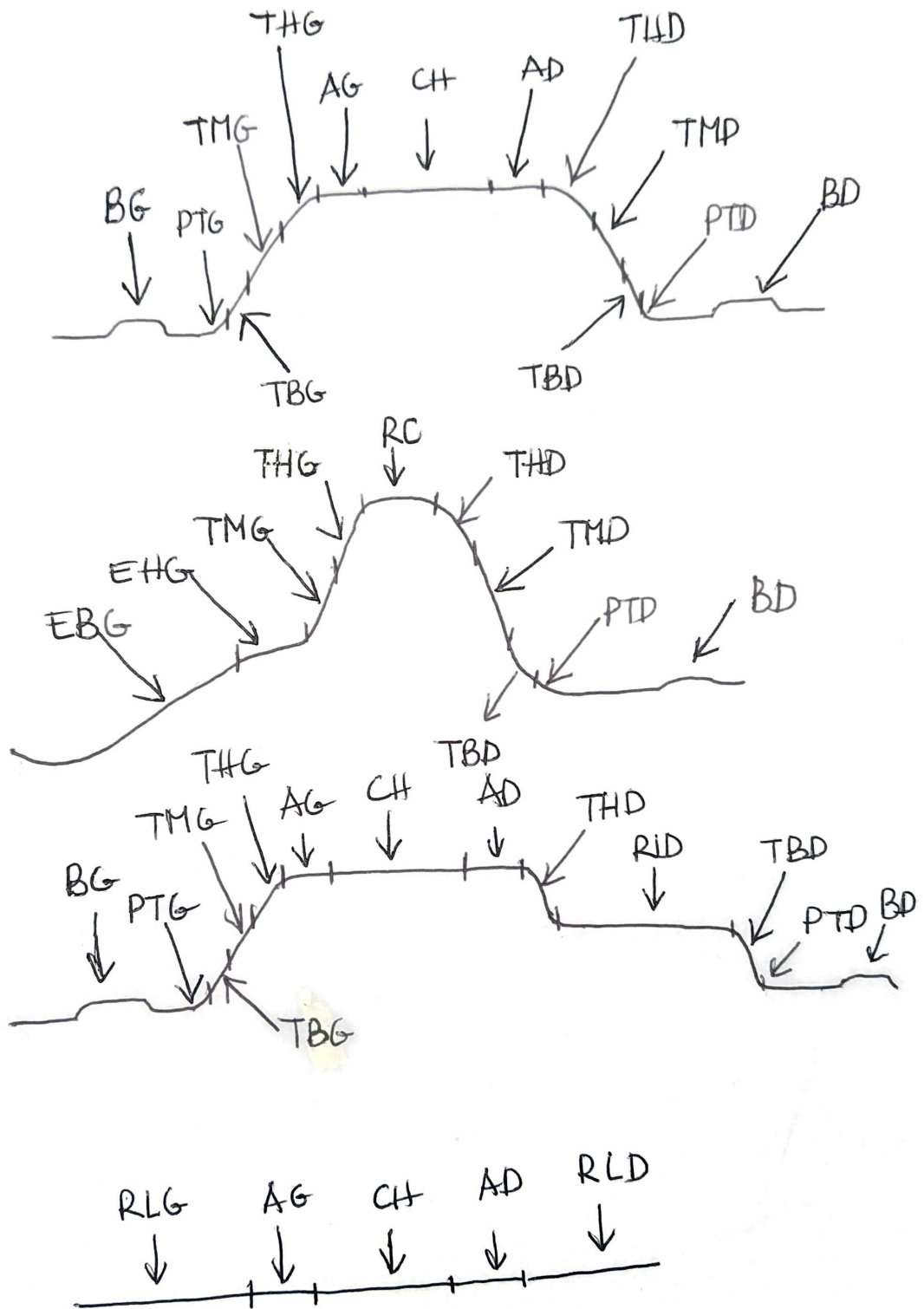


Schéma 1 - Exemples de profils en travers.

Les habitats d'intérêt communautaire ont été décrits au moyen de relevés phytosociologiques réalisés selon la méthode sigmatiste. 10 habitats ont été identifiés au sens des déclinaisons des cahiers d'habitats du Muséum national d'histoire naturelle :

- 1130-1 Slikke en mer à marée (façade atlantique) (habitat non végétalisé),
- 1310-1 Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique) (relevés phytosociologiques : 21, 22, 24, 35),
- 1310-2 Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique) (relevés phytosociologiques : 30 et 37),
- 1310-4 Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles (relevés phytosociologique : 3),
- 1330-1 Prés salés du bas schorre (relevés phytosociologiques : 23 et 38),
- 1330-2 Prés salés du schorre moyen (relevé phytosociologique : 25),
- 1330-3 Prés salés du haut schorre (relevés phytosociologiques : 2, 6, 10, 11, 29)
- 1330-5 Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée (relevés phytosociologiques : 12 et 33),
- 1420-1 Fourrés halophiles thermo-atlantiques (relevés phytosociologiques : 4, 2, 7, 20, 26, 27, 31, 34).

Les relevés 1, 28 et 36 réalisés dans l'association de l'*Atriplicetum littoralis* (Christiansen 1933) Tüxen 1937 ne peuvent être interprétés comme relevant de l'habitat d'intérêt communautaire 1210-1 (Laises de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord). En effet, dans le cas présent, cette communauté constitue une végétation pionnière colonisant les espaces mis à nu sur les digues de marais salants et les accotements des chemins. Ce groupement a donc été rattaché uniquement à son code EUNIS : A2.512.

Ponctuellement, un groupement à *Crithmum maritimum* et *Spergularia rupicola* correspondant à une forme fragmentaire de l'association du *Spergulario rupicolae - Crithmetum maritimi* (Roux & Lahondère 1960) Géhu 1962, mais n'a pas été rattaché au 1230-1 (Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord-atlantiques) dans la mesure où elle se développe sur le substrat artificiel (parement en pierre) d'une digue.

Les autres habitats ont été identifiés dans la nomenclature européenne EUNIS, sans réalisation de relevés phytosociologiques :

- C3.21 Phragmitaies à *Phragmites australis*,
- C3.27 Formations halophiles à *Scirpus*, *Bolboschoenus* et *Schoenoplectus*,
- E1.E Pelouses xériques piétinées à espèces annuelles,
- E2.21 Prairies de fauche atlantiques,
- E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides,
- E5.11 Habitats des plaines colonisées par de hautes herbacées nitrophiles,
- F3.111 Fourrés à Prunellier et Ronces,
- F3.131 Ronciers,
- F3.15 Fourrés à *Ulex europaeus*.

Une notation particulière a été employée pour distinguer des fourrés du F3.111 des fourrés à *Baccharis halimifolia* (F3.11 (Baccharis)) et des fourrés ou pré-boisements à *Quercus ilex* souvent en mélange avec *Baccharis halimifolia* (F3.11 (Quercus ilex)).

Au sujet de la sensibilité des habitats d'intérêt communautaire identifiés :

Les habitats d'intérêt communautaire qui ont été mis en évidence dans le contexte de ces talus et digues de marais salants manifestent une réelle faculté de résilience.

Leur simple présence sur des milieux par nature artificiels et régulièrement remaniés par les paludiers en est une première démonstration. Leur capacité de restauration se vérifie également à l'observation de la dynamique de recolonisation par la végétation spontanée qui est constatée derrière des opérations de régalinge de vase sur ces ouvrages, ce substrat contenant une banque de graines apte à s'exprimer. Cette dynamique est en particulier le fait de végétations annuelles comme les salicorniaies annuelles (1310-1 ou 1310-2 suivant les niveaux) et l'association à *Atriplex littoralis* et *Beta vulgaris* subsp. *maritima*. (A2.512) qui précèdent l'installation des autres habitats de plantes vivaces.

La limite à la bonne expression de la diversité des habitats d'intérêt communautaire que l'on peut rencontrer sur la zone d'étude est le plus souvent liée à une topographie trop abrupte qui ne permet pas un étagement de tous les habitats sur le talus. Elle est meilleure dès lors que la pente est plus douce et que des risbermes ou banquettes sont aménagées.

Les prés salés situés dans les étiers peuvent être plus sensibles et plus durablement affectés si les banquettes latérales sont curées car elles dépendront d'un nouvel atterrissement plus ou moins long à se produire.